

**FICHE TECHNIQUE**

# VIVALITE HP HYDRO

Peinture façade Hydro PLIOLITE®  
Mat Profond



## DEFINITION / DESTINATION

Revêtement de façades à base de résines Hydro PLIOLITE® en dispersion aqueuse et de charges minérales apportant matité et hydrofugation remarquables.. Idéale sur façade en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

**PROPRIETES :**

- Protection des intempéries
- Excellente adhérence
- Résistance aux UV
- Grande perméabilité à la vapeur d'eau.
- séchage hors pluie très rapide et imperméable à l'eau

**EXTERIEUR**

## CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) Valeur limite UE de ce produit (catégorie cat. A/c) : 40 g/L (2010).

Ce produit contient au maximum 39 g/L de COV.

FAMILLE	AFNOR NFT 36-005 Famille 1 Classe 7b2 AFNOR NFP 84-403 Classe D2 AFNOR NF EN 1062-1 G <sub>3</sub> E <sub>3</sub> S <sub>1</sub> V <sub>2</sub> W <sub>2</sub> A <sub>0</sub> C <sub>0</sub>
COMPOSANTS LIANT	Résine Hydro PLIOLITE®
DENSITE à 20°C	1,56
VISCOSITE à 20°C	130 KU
EXTRAIT SEC EN POIDS	65 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	45 %
DILUTION	Avec de l'eau : de 0 à 10% pour brosse et rouleau (type méché façade) de 8 à 10% pour airless
SECHAGE (20°C et HR 65%)	Hors poussières : 45 minutes, en surface : 2 heures, recouvrable : 6 heures
ASPECT	Mat profond - inférieur à 5 sous 60°C
RENDEMENT MOYEN	6 à 8 m <sup>2</sup> /L par couche. Variable selon le support.
COULEUR	Blanc + Base TR TEINTES FAÇADES : Pour éviter toute nuance de teinte, veillez à utiliser un seul et même numéro de lot pour chaque pignon de votre façade.
CONDITIONNEMENT	2,5 L / 15 L

**FICHE TECHNIQUE****MISE EN ŒUVRE****PREPARATION DES SUPPORTS**

Elle devra être conforme au DTU en vigueur. Bien homogénéiser le produit avant son application.

Les supports adéquats sont : ciment, béton, parpaings, brique, béton cellulaire, pierre naturelle. Les supports seront propres et cohérents. Les anciennes peintures adhérentes seront convenablement nettoyées.

- ↳ Sur fonds poudreux, friables ou très poreux : appliquer une couche de fixateur solvanté
- ↳ Sur fonds cohérents, appliquer une couche de VIVALITE HP HYDRO diluée au maximum avec 10% d'eau, suivie de 1 ou 2 couches sans dilution.
- ↳ Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousse, lichen et micro-algues).
- ↳ Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille.

**CONDITIONS CLIMATIQUE**

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, en plein soleil et par temps de pluie.

**NOMBRE DE COUCHES**

Deux couches

**MATERIEL D'APPLICATION**

Brosse, rouleau et airless.

**NETTOYAGE**

A l'eau avant séchage.

**PRECAUTIONS**

Contient du 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Contient du MELANGE DE: 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO.CE 247-500-7]; 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO. CE 220-239-6] (3:1).

Peut produire une réaction allergique.

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Porter des gants et des lunettes de protection.

Utiliser dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante ou en cas d'utilisation de dispositifs de pulvérisation, porter un équipement de protection respiratoire.

En cas d'ingestion : rincer la bouche, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.

Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.

**CONSERVATION**

24 mois dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

**ENVIRONNEMENT**

Éviter le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin. Refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.

Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

**FICHE TECHNIQUE**

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur (CED : 080112).